

# Les Brèves Baignethunoises



BULLETIN MUNICIPAL DE DECEMBRE 2015

## Les rendez-vous de Décembre

**Dimanche 6 décembre : Marché de Noël**



Dimanche 6 décembre, de 10 h à 18 h, l'Association des Amis de Baignethun organise son traditionnel marché de Noël, salle polyvalente. De nombreux stands seront à découvrir dans le domaine de la décoration ou de l'alimentaire... (puddings, bijoux, compositions florales, tableaux, etc...). Pour les enfants, visite de Saint-Nicolas à 15 h. Sur place, petite restauration, vin chaud et boissons diverses.

**Samedi 19 décembre : Colis de Noël**

La distribution des colis de Noël aux personnes âgées de 65 ans et plus aura lieu le samedi 19 décembre, de 10 h à 12 h, dans la salle des fêtes ou à domicile à partir de 14 h 30 par les membres du Conseil municipal et du C.C.A.S.



**Samedi 12 décembre : Passage du Père Noël**

La municipalité et l'association des Amis de Baignethun convient les enfants de la commune scolarisés à Baignethun ou inscrits préalablement en mairie au spectacle de Noël intitulé « Ludmila et le mystère du Carillon », qui se déroulera le samedi 12 décembre à 17 heures, salle polyvalente.



A l'issue du spectacle, une boisson chaude sera offerte à tous et une brioche sera remise à chaque enfant. La distribution des jouets se fera aux enfants de la commune uniquement sur présentation du bon « cadeau » remis à chaque enfant à l'école ou par courrier.



# Vue pratique

## Enquête publique pour la révision du Zonage d'assainissement du 5 janvier au 5 février 2016 :

Afin de préserver l'environnement, la commune de Baincthun a souhaité réviser son zonage d'assainissement des eaux usées (le dernier datant de 1998).

La nouvelle proposition de zonage présente une carte des zones d'assainissement collectif et non collectif mise à jour avec la morphologie du territoire et l'évolution de l'urbanisation attendue sur la commune.

Une enquête publique est ouverte du 5 janvier au 5 février 2016. Les observations du public seront recueillies lors des permanences du Commissaire enquêteur qui auront lieu :

- mardi 5 janvier, de 14 h à 17 h, salle des fêtes
- samedi 16 janvier, de 9 h à 12 h, salle polyvalente
- mardi 5 février, de 15 h à 18 h, salle des fêtes.

## Date à retenir



**Jeudi 14 janvier :**  
**Cérémonie des vœux**

Monsieur Bourgeois, Maire de Baincthun et l'ensemble du Conseil municipal présenteront leurs vœux à la population le jeudi 14 janvier, à 19 heures, salle polyvalente.

## Liste électorale :

Les inscriptions sur les listes électorales sont prises auprès du secrétariat de la mairie, jusqu'au vendredi 31 décembre 2015, à midi. Pour les nouveaux habitants, vous devez faire cette démarche à la mairie de votre nouveau domicile, et de ce fait, la radiation sur les listes électorales de votre ancienne commune de résidence se fera automatiquement (se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de votre domicile actuel).



Il est également possible de s'inscrire par courrier en adressant à la mairie le formulaire agréé disponible sur les sites du ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des collectivités territoriales [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) ou [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) dans la rubrique « élections ».

## Les mauvaises herbes et le déneigement des trottoirs :



Comme pour le déblaiement de la neige, la ville n'intervient qu'à partir du niveau du caniveau pour le désherbage. Les mauvaises herbes en bordure de façade doivent donc être enlevées par les riverains, c'est une obligation légale.

## Nausicaà :

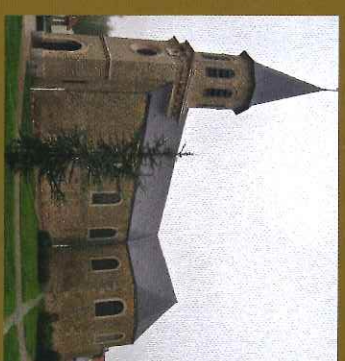


Nausicaà et la Communauté d'Agglomération du Boulonnais (CAB) invitent tous les habitants de la commune à découvrir ou redécouvrir le Centre National de la Mer en bénéficiant d'un tarif à prix réduit jusqu'au vendredi 18 décembre inclus. Tarif adulte 8 € (au lieu de 18,80 €), enfant de 3 à 12 ans, 6 € (au lieu de 12,30 €).

## Les Offices Religieux



### DECEMBRE



Dimanche 6 décembre :	10 h	Saint-Martin et Baincthun
Dimanche 13 décembre :	10 h	Saint Martin et la Capelle
Mercredi 16 décembre :	18 h 30	La Capelle (Sacrement Réconciliation)
Dimanche 20 décembre	10 h	Saint-Martin et Conteville
Jeudi 24 décembre :	17 h	Saint-Martin
Nuit de Noël :	Minuit	La Capelle
Vendredi 25 décembre :	10 h 30	Baincthun
Jour de NOËL		
Dimanche 27 décembre :	10 h	Saint-Martin et Echinghen

**Mairie de Baincthun - Tél. 03 21 10 08 50**

Directeur de la Publication : Stéphane Bourgeois

Comité de Rédaction : Nadège Lacheré, Sabine Dupont, Stéphanie Lefèvre, Muriel Legrand, Sylviane Legoff, Marie-José Luzinar, Cécile Raux, Christiane Huyghe.